**SUJET**

*Il vous est demandé d’apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.*

*Toute information calculée devra être justifiée.*

*Les écritures comptables devront comporter le numéro, l’intitulé des comptes et un libellé de l’écriture.*

Philibert Routin crée la Société Routin SA en 1883, spécialisée dans les alcools et produits régionaux. René Clochet reprend la société et diversifie la production en fabriquant des sirops et des liqueurs. Cette entreprise familiale connaît un fort développement lié au tourisme alpin dans les années 1960, mais surtout grâce au contrat de sous-traitance des produits vendus sous la marque d’un grand distributeur. À partir de 1985, Routin s’attaque au marché international, en commençant par l’Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas, Scandinavie).

En juin 2012, la famille Clochet cède Routin SA à un fonds d’investissement CM-CIC. Le niveau de rentabilité financière attendue par ces nouveaux actionnaires s’élève à 16%. Olivier Lecoeur est chargé de reprendre l’entreprise. Il ne peut compter sur aucun effort supplémentaire de la part des actionnaires dans les années à venir.

Actuellement, Routin est le deuxième producteur sur le marché français et le premier exportateur mondial de sirop. La société de 190 personnes réalise un chiffre d’affaires de 60 millions d’euros dont 30% vers l’international. Elle fabrique 50 millions de bouteilles de sirop dans ses 3 sites de production. Les deux lignes de production ultra-modernes permettent à Routin de disposer d’un outil d’une grande flexibilité pour répondre à la demande. Elles permettent la mise en bouteille du sirop en deux conditionnements, bidon et bouteille en verre.

 Sa clientèle se compose essentiellement, pour la France comme pour l’étranger, des hypers et supermarchés. Cette clientèle est particulièrement exigeante. Le laboratoire Recherche et Développement permet d’optimiser la qualité des produits et de les affiner en fonction des attentes des consommateurs. Les contrôles qualité sont permanents, de la réception des matières premières aux produits finis. Un laboratoire d’analyses microbiologiques effectue un dépistage systématique tout au long du processus. Ces démarches ont permis à Routin d’obtenir la norme ISO 9002.

Le financement du développement est principalement assuré par des ressources propres, l’endettement de la société demeure faible.

Toutes les opérations sont soumises au taux de TVA réduit (5,5%) L’exercice comptable coïncide avec l’année civile. L’entreprise Routin tient sa comptabilité dans un journal unique.